

JANVIER 2020

Commune d'Aubessagne

BULLETTIN MUNICIPAL N° 3

Le Mot du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens,

En cette fin janvier, permettez-moi de vous présenter, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, nos meilleurs vœux en vous souhaitant une excellente année et surtout que la santé, qui est notre bien le plus précieux, vous accompagne.

Que cette année 2020 soit belle, douce et agréable pour chacune et chacun d'entre vous, pour vos familles et vos proches.

Mes pensées vont, en ces instants d'abord, vers celles et ceux qui sont dans la peine, vers celles et ceux qui souffrent de problèmes de santé, de dépendance et d'isolement.

Je souhaite sincèrement remercier ceux qui s'engagent pour faire de notre commune un territoire dynamique, convivial et tourné vers l'avenir. Je pense notamment aux Présidents et bénévoles des différentes associations que compte notre commune et qui se dépensent corps et âmes tout au long de l'année pour proposer des divertissements et des moments conviviaux.

Je n'oublie pas non plus nos commerçants, artisans, entrepreneurs, exploitants agricoles implantés sur notre commune, que ce soit depuis de nombreuses années ou plus récemment. Ils composent à eux tous une force vive qui apporte le dynamisme essentiel à la vie économique et sociale locale.

J'en profite pour adresser un message de bienvenue aux nouveaux arrivants, je suis persuadé qu'ils trouveront dans nos villages et dans cette vallée, une qualité de vie à la hauteur de leurs espérances.

L'édito du Maire est aussi pour moi l'occasion de remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour son engagement au quotidien. Et même si parfois je peux paraître trop exigeant, je sais que l'attente de nos administrés est forte et que l'on se doit, en tant que service public, de donner toujours le meilleur de nous-mêmes.

Et comme le disait Charles de Gaulle : « *La difficulté attire l'homme de caractère, car c'est en l'étreignant qu'il se réalise lui-même.* »

La mise en place du répertoire électoral unique depuis 2019 a représenté une véritable évolution dans la gestion des listes électorales, mais également dans les demandes des électeurs. Aujourd'hui, ils peuvent notamment vérifier leur situation électorale, s'inscrire sur les listes électorales en ligne et ce jusqu'au 6^{ème} vendredi avant un scrutin.

Pour pouvoir voter aux élections municipales qui auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020, les électeurs auront donc jusqu'au 7 février 2020 pour s'inscrire.

Si aujourd'hui, les maires sont reconnus comme des acteurs incontournables dans notre vie démocratique, nous revenons de loin, tant les critiques ont été fortes, depuis une dizaine d'années sur notre système communal considéré comme dépassé. Mais en termes de confiance, rien ne remplace la proximité. Les Français sont attachés à leur maire et à leur commune. C'est dans cet esprit que l'AMF (l'Association des Maires de France) souhaite aborder la discussion avec le gouvernement sur la poursuite de la décentralisation. Il faut que les politiques publiques qui concernent la vie quotidienne des Français soient exercées au plus près d'eux, l'Etat n'étant plus en capacité d'agir en proximité.

Les principales associations nationales d'élus locaux ont adopté, le 21 novembre, une motion qui comporte quatre points principaux. Elles demandent à l'Etat :

- que l'engagement gouvernemental de compensation de la suppression de la taxe d'habitation à l'euro près soit effective ;
- qu'une loi des finances dédiée spécifiquement aux collectivités territoriales et un financement des services publics locaux permettent aux parlementaires de débattre en connaissance de cause dès 2020 ;
- que la révision des valeurs locatives des locaux d'habitation soit poursuivie ;
- que cessent les déclarations visant à remettre en question la fiscalité économique locale.

Il me semble indispensable que dans les mois qui arrivent, l'Etat arrête un cadre financier, sécurisé et pérenne pour permettre aux communes rurales de continuer d'exercer leur rôle dans des conditions acceptables.

Avec toute mon écoute et mes sentiments dévoués.

Richard ACHIN

Sommaire :

- Travaux 2019
- Souscription Publique
- Déploiement de la fibre
- Géolocalisation et numérotation des habitations
- Ramassage des encombrants pour les particuliers
- Modifications des tarifs de l'eau et de l'assainissement
- Actualité de la commune
- Événementiel
- Création d'une Association
- Recensement de la population
- Etat civil
- Point financier 2019

Travaux 2019

STEP DE COMBARDENQ

Après des années de réflexion et d'études, nous avons enfin mené à bien les travaux de la station d'épuration de Combardenq.

L'Etude géotechnique d'avant-projet nous a permis de définir les contextes géotechniques et hydrologiques au droit du projet, à partir des résultats des reconnaissances géotechniques effectuées sur le site. Elle nous a permis de vérifier la stabilité des talus de déblais et remblais, de fournir des préconisations techniques vis-à-vis des terrassements (déblais, remblais, réemploi des matériaux, drainage).

Avec le sérieux du groupement Abrachy/Syntéa, attributaire du marché, nous avons réalisé la station par filtres plantés de roseaux d'une capacité de 230 EH. Bien aidé par des



conditions météorologiques idéales, les travaux ont débuté le 11 mars 2019 pour se terminer le 20 novembre dernier, avec une mise en service sur le volet épuratoire, le 8 novembre 2019.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 26 juillet 2019, le Conseil Municipal, par le biais d'une délibération, a approuvé le bilan de la concertation en application de l'article L 103-6 du code de l'urbanisme et a arrêté son projet de PLU en date du 15 novembre 2019.

Monsieur le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'élaboration de son PLU. A cet effet, Mme Catherine WALERY a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille.

L'enquête publique s'est déroulée à la mairie du jeudi 12 décembre 2019 au 10 janvier 2020.

Après l'enquête publique et en cas d'avis favorable, le Plan local d'urbanisme de la commune d'Aubessagne, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées et du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Municipal.

RESEAUX SECS ET HUMIDES DES LANTELMES

(Réfection du réseau d'eau potable de la RD23 jusqu'à la sortie du hameau)

Si les travaux sur l'eau potable de notre commune restent colossaux, cette tranche a été réalisée dans l'été par l'entreprise Eymard TP. Le montant du marché est de 57 121.96 € TTC pour les réseaux humides.

Pour les réseaux secs, l'enfouissement est terminé mais il reste à réaliser au printemps, la mise en place des mâts et des lanternes avec la dépose des anciens poteaux. La convention avec le SIEPCV a été signée le 18 juillet 2019 avec une participation pour la commune à hauteur de 8 716.42 €.

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE SUR CHAUFFAYER

Sur 2019, la commune a terminé les travaux prévus dans l'Ad'Ap de l'ancienne commune de Chauffayer (rédigé par le CDG05 en 2015).

L'accessibilité est une obligation légale qui permet à toute personne de pouvoir accéder à un lieu, une prestation, un équipement, sans discrimination. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

A ce jour, le groupe scolaire, l'église, l'agence postale communale, la mairie, la salle des associations, le salon de coiffure et le cimetière sont conformes en la matière.

ACCESSIBILITE SALLE POLYVALENTE DES COSTES

Au début de l'année 2019, les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes des Costes ont été réalisés.

Ils ont consisté à la création d'un bloc sanitaire, complètement repensé, pour y intégrer les nouvelles obligations. Pour l'extérieur, il a fallu installer des barrières et garde-corps pour la rampe, créer un emplacement handicapé par signalisation au sol et une signalisation verticale. Le montant des travaux est de 34 771.68 € HT financés à hauteur de 60 % par le Département 05 et l'Etat (SIPL).



FONTAINE DU VILLARD SAINT-PIERRE

La réfection de la fontaine a été réalisée dans l'été par Jean-Claude MAUREL. Le remplacement de la colonne avec la reprise des arrivées d'eau et des évacuations ont redonné une nouvelle vie à cette belle fontaine en cœur de hameau.



AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE



Après avoir agrandi le parking en 2018, il nous restait à traiter l'ancien terrain de basket. Il a semblé important au Conseil Municipal de retrouver un équilibre entre les parties goudronnées et les parties engazonnées. Du coup, après avoir fait procéder au décaissement de l'ancien terrain de basket par l'entreprise Eymard TP, nos agents communaux ont travaillé d'arrache-pied pour créer un très joli espace vert. Si le temps de pousse du gazon après semis a semblé long à tout le monde et a occasionné certaines contraintes à la rentrée, depuis la fin des vacances de Toussaint, nos écoliers peuvent utiliser ce nouvel espace de verdure en toute sécurité.

SECURISATION DE LA ROUTE COMMUNALE AU VILLARD SAINT-PIERRE

Suite à la coulée de boue survenue le 17 mars 2018 et après avoir fait réaliser un rapport par les services RTM (Office national des Forêts), le Conseil Municipal a souhaité sécuriser le site. La mise en place d'une glissière Steba sur 14.400 ML a été retenue. Ce choix, avec un entretien régulier, devrait nous permettre d'éviter les mêmes désagréments que ceux de 2018.

CHAPELLE DE L'HÔPITAL

Si les travaux extérieurs (façades et toiture) sont d'ores et déjà prévus, Max et Olivier ont effectué les travaux intérieurs.

Après avoir surélevés les soubassements et repris l'ensemble des murs et plafond, les travaux de peinture ont redonné une nouvelle jeunesse à cette belle chapelle.

En plus des travaux de réhabilitation, les visiteurs du mois de décembre auront eu la chance de profiter de la très belle crèche érigée par Chantal et Isabelle.



SOUSCRIPTION PUBLIQUE

RESTAURATION DES CHAPELLES DE LA PIERRE ET DE L'HÔPITAL ET DU FOUR DU VILLARD SAINT PIERRE

La restauration du patrimoine devient toujours plus compliquée en cette période de disette financière. Pourtant, quand un bâtiment commence à donner des signes de mauvaise santé, il est grand temps d'agir.

Au-delà des financements traditionnels de l'Etat ou des collectivités pour restaurer le patrimoine, le mécénat peut être une solution pour compléter des subventions de moins en moins importantes. C'est le choix qu'a fait le Conseil Municipal en se rapprochant de la Fondation du Patrimoine, pour lancer une souscription pour les trois bâtiments.

La Fondation du Patrimoine œuvre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine Français. Au travers du label de la souscription publique et du mécénat d'entreprise, elle accompagne les particuliers, les collectivités et les associations dans les projets de restauration.

Grâce à sa reconnaissance d'utilité publique, la Fondation du Patrimoine peut recevoir des dons de particuliers ou d'entreprises affectés à un projet précis de restauration, ceux-ci donnant lieu à des réductions au titre de l'impôt sur le revenu (66%) et de l'impôt sur les sociétés (60%).

- Un don de 50 € d'un particulier ne coûte in fine que 17 € avec le crédit d'impôt
- Un don de 100 € d'un particulier ne coûte que 34 €

De plus, les dons faits à la Fondation du Patrimoine par les héritiers d'une succession, bénéficient d'une exonération totale des droits de succession. Le donateur a la possibilité d'étendre sur cinq ans l'avantage fiscal résultant de son don, au-delà du plafond des 20 %.

Le dossier est d'ores et déjà déposé, nous n'attendons plus que la signature de la convention avec la Fondation pour lancer la souscription.

Nous comptons sur vous et sur l'esprit de solidarité pour nous permettre de mener à bien les trois projets.

DEPLOIEMENT FIBRE

LES PREMIERES PRISES DEPLOYEES SUR AUBESSAGNE EN 2020

En 2012, les départements des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence ont créé, avec le soutien de la Région, une structure (SMO PACA THD) leur permettant de piloter le déploiement des infrastructures numériques sur le territoire.

Ce syndicat mixte a fait un travail initiant une montée globale du débit. Aujourd'hui, la donne a changé puisque des opérateurs privés s'intéressent désormais à nos territoires.

En 2018, le département suivi par le syndicat s'engage dans le dispositif AMEL. Plusieurs opérateurs font des offres et au terme de huit mois de négociations, l'opérateur SFR est retenu pour réaliser les travaux de construction du réseau fibre.

SFR est lié par un contrat avec l'Etat et l'opérateur doit livrer ses prises dans un délai record. En l'occurrence, 100 % des prises téléphoniques du département seront éligibles à la fibre optique à l'horizon 2022.

Les premières prises seront déployées sur Aubessagne dès 2020. Il s'agit là d'une avancée considérable dont nous n'avons pas encore pris conscience. Une occasion de réfléchir aux apports du numérique dans nos territoires ruraux, non seulement en terme économique mais aussi en termes sociétaux.

Ce que la fibre va changer :

- 50 fois plus rapide que l'ADSL
- 7 écrans connectés par foyer
- Un accès internet ultra rapide (téléchargement d'un film en 7 secondes)
- La TV en haute définition et en 3 D comme au cinéma
- De nouveaux usages (télétravail, télémedecine, domotique...)

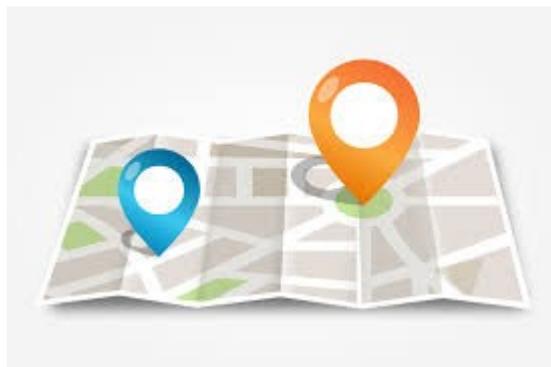


GEOLOCALISATION ET NUMEROTATION DES HABITATIONS

Lors de la dernière séance de l'année 2019, le Conseil Municipal a retenu l'offre de Signa Concept pour nous accompagner dans la numérotation des voies et la géolocalisation des maisons d'habitation sur le territoire de la commune.

Nous souhaitons améliorer la qualité de l'adresse sur notre commune pour être en mesure de vous proposer une meilleure qualité de service :

- Pour un meilleur accès aux informations et aux services (réseaux, livraisons, soins...)
- Pour un accès facilité et plus rapide des services d'urgence
- Pour optimiser les temps de trajets (fiabilité des données GPS)
- Et surtout pour permettre à tous les habitants d'Aubessagne (abonnés) de pouvoir prétendre à un accès à la fibre dans les meilleurs délais.



C'est un travail important que le Conseil Municipal va devoir mener et sur un laps de temps très court puisque les premiers administrés éligibles à la fibre sont annoncés par le Département et SFR pour la fin d'année 2020.

Une adresse de qualité doit nous permettre de véhiculer une image positive pour notre commune, d'améliorer la visibilité extérieure et de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS POUR LES PARTICULIERS

Lors de la séance du 20 septembre 2019, le Conseil Municipal a réfléchi à la possibilité de mettre en place un ramassage des encombrants sur la commune.

Monsieur le Maire a demandé, lors du Conseil Communautaire suivant, si cette réflexion pouvait être menée au niveau de l'intercommunalité.

Si la Communauté de Communes ne peut mettre en place ce service, la commune organisera elle-même cette collecte une fois par trimestre.

Rappel des horaires d'ouverture des Déchetteries du Champsaur Valgaudemar

Horaires ouverture HIVER 2019/2020

Saint Bonnet en Champsaur

LUNDI 8H - 11H45

MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI 8h - 11H45 et 15H - 16H45

SAMEDI 8H - 11H45 et 14H - 16H45

Tel : 04.92.50.56.37

Saint Firmin (toute l'année)

MARDI 14H - 16H

JEUDI 9H - 12H et 14H - 16H

SAMEDI 9H - 12H

(Fermé les autres jours de la semaine)

Tel : 06.81.06.66.72

MODIFICATIONS DES TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Pour permettre une harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement entre les 3 communes historiques et d'être en conformité avec les exigences de l'Agence de l'eau, la commune d'Aubessagne a dû modifier ceux-ci. Après un travail réalisé avec I.T.05 (Département 05) en lien avec la commission Environnement et Gestion de l'Eau, 3 propositions tarifaires ont été faites. Après présentation et vote à l'unanimité en Conseil Municipal, cette modification entrera en vigueur à compter de la période de facturation 2019/2020.

En voici la définition, pour professionnels et particuliers :

Tarif de l'eau :

Part fixe : 48 Euros

Tranche 1 : 0-120m³ : 0.60 Euros/m³

Tranche 2 : supérieur à 120 m³ : 0.15 Euros/m³.

Tarif de l'eau pour les exploitants agricoles :

Part fixe : 48 Euros.

Tarif variable : 0.23 Euros/m³.

Tarif de l'assainissement pour tous :

Part fixe : 35 Euros

Part variable : 0.33 Euros/m³.



ACTUALITE DE LA COMMUNE

UN POINT SUR L'ECOLE PAR LA COMMISSION ECOLE

L'année scolaire 2019/2020 a vu l'ouverture d'une quatrième classe sur l'école d'Aubessagne, classe qui va être pérennisée au sein de notre commune selon les informations transmises par la nouvelle directrice de l'école lors du premier conseil d'école de l'année.

Un travail va être fait en commun entre les élèves délégués et deux élus de la commission scolaire afin de mettre en place un règlement pour le temps d'attente avant la cantine suite à des petits problèmes mis en évidence par les élèves lors du conseil d'école du 21 Novembre 2019.

Enfin, deux classes de l'école d'Aubessagne vont partir pour une semaine en classe transplantée, ce projet est en partie financé par la commune qui verse 60€ par enfant, cet évènement est organisé une fois tous les trois ans.

UNE FRESQUE POUR UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Un devoir de mémoire envers ma famille, mais pas une volonté d'embellissement, même si elle y contribue, comme le confirment diverses questions et remarques.

Mon aïeul Auguste Buny a ouvert l'épicerie en 1884, puis « buraliste receveur » et le « Café-Restaurant Buny ». Le menu « écrevisses, truites, gibier : 4Fr.50C ».

Le « Relais Postal », fruit du mariage du 2^{ème} Auguste Buny, en juin 1909 avec Marie Rose, fille de François Cheval, propriétaire de la compagnie de diligences du même nom.

Dans cette fresque j'ai voulu réunir autour de la diligence exposée au Musée National de la Voiture et du Tourisme de Compiègne, les Buny(l'enseigne), la famille Cheval (Ma mère s'appelait Paule Cheval) sur la portière, le trajet Gap-Corps(portière) et le postillon Ernest Escalle.

Cette œuvre a été réalisée par Florence Schumpp, artiste professionnelle, spécialisée dans la peinture murale, notamment celles du village de Lucéram (06). Elle peint de nombreux livres pour enfants et présente ses œuvres en expositions.



JM GUEIT

ANIMATION BENEVOLE DE SEANCES DE MATHEMATIQUE A L'ECOLE D'AUBESSAGNE

Chaque semaine, le jeudi soir à 16h30, une dizaine d'élèves de cycle 3 se rassemblent dans leur salle de classe pour faire QUOI ?

Des maths bien sûr ! et avec le sourire !...

Ils sont tous volontaires et se sont inscrits auprès de leur professeur.

Pendant 1h30 j'anime ces séances afin qu'ils appréhendent les mathématiques d'une manière plus participative et pour faciliter leur entrée en 6^{ème} au collège.

Durant cette séance, en général, on commence toujours par du calcul mental. Ensuite, je propose à chacun des exercices individuels adaptés à leur niveau et cela en fonction de ce qu'ils apprennent avec leur professeur.

Pour les faire progresser, j'ajoute chaque fois une difficulté supplémentaire.

J'insiste sur la tenue du cahier et sur la précision des figures géométriques en utilisant : règle, équerre, compas, rapporteur.

Les constructions géométriques sont communes à tous.

L'ambiance de la séance est à la fois sérieuse et détendue.

C'est une récompense pour moi de les voir participer avec ardeur et sérieux... pour preuve, nous sommes tous surpris quand 18h sonnent !

JP CIRIO

NOUVEAU COMMERCE « PIZZA SNACK CHEZ CRICRI »



La commune d'Aubessagne est heureuse d'accueillir un nouveau commerce sur le territoire en la personne de Madame CLERIN Christel et son activité de vente à emporter (Pizza/Snack).

Ouverte tous les soirs à partir de 18h00 et le midi uniquement sur commande. Vous pouvez la joindre au 06.17.64.22.74 et n'hésitez pas à venir déguster une pizza dans un large panel de choix.

MODERNISATION DE LA RN 85 DE L'AGGLOMERATION DE GRENOBLE A TALLARD

Nous avons eu la chance d'accueillir à la salle polyvalente de Chauffayer, deux comités techniques d'aménagement paysager de la RN 85 durant l'année 2019.

L'étude de modernisation doit permettre l'identification d'une stratégie d'aménagement cohérente le long de l'itinéraire en prenant en compte les spécificités locales. La gouvernance de cette modernisation est assurée à plusieurs échelles afin de coordonner les différentes actions entre les régions et départements concernés.

L'enveloppe globale d'aménagement est de 55,4 M€ pour la RN 85 répartis comme suit :

20 M€ Géotechnique

17 M€ Autres (Pétichet/Pierre-Châtel : 8,3 M€, Route des Eyssanières : 3,9 M€, Aires : 2,6 M€, Sécurisation : 3 M€)

5,3 M€ Paysage

4,3 M€ Carrefours

4 M€ Ouvrage d'art

4 M€ Multimodal

La DREAL pense qu'avec une enveloppe financière de 5 M€ TTC pour le volet paysager, le projet peut être ambitieux et que cette opportunité est à saisir.

La mairie d'Aubessagne sera forcément présente à la prochaine réunion prévue fin janvier 2020 pour connaître l'impact de ce travail sur notre territoire.

MAISON GAILLARD (VILLARDON)

En date du 3 décembre 1934 et 16 février 1935, la commune de Saint Eusèbe est devenue propriétaire de plusieurs biens sur le territoire. En effet, Monsieur Florentin GAILLARD, par un testament signé de son vivant le 25 novembre 1932, avait réglé l'intégralité de sa succession.

Suite au décès de Monsieur Pierre BOYER (dit Vidoc) dernier occupant de la maison du Villardon, la commune a la pleine propriété du bien depuis le 1^{er} juillet 2019.

Reste maintenant à la commune de définir l'usage qu'elle prévoit pour cette bâtisse dans le respect de son légataire.



CONTAINERS SEMI-ENTERRES

Comme vous avez pu le constater dans certains hameaux et villages d'Aubessagne, l'enfouissement des colonnes semi-enterrées à usage de poubelles et containers de tri des déchets ménagers, a débuté au cours du trimestre 2019. Ces travaux sont réalisés par la Communauté de Communes en partenariat avec les agents techniques de la commune.

La première phase des travaux a été effectuée, en priorité, aux différents points où les containers étaient loués par l'ancienne Com-Com du Valgaudemar. Le reste de la commune sera équipé dès le printemps de ces colonnes dont les emplacements ont déjà été définis par le Conseil Municipal.

INCIVILITES



Nous rappelons aux habitants de la commune que la dépose, à côté des poubelles ou des futures colonnes, de divers objets, cartons, ou appareils électriques... est interdite. Les déchetteries de Saint-Bonnet en Champsaur et de Saint-Firmin vous accueillent pour l'évacuation de tous vos produits non ménagers.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé en 2019 de mettre en place, aux entrées et sorties des villages d'Aubessagne, des panneaux mentionnant le nom des hameaux et celui de la commune.

Certains de ces panneaux ont été arrachés et ont disparu dans la nuit qui a suivi leur installation. Nous vous rappelons que ces panneaux, d'un prix conséquent, sont en partie financés par la commune et donc par les contribuables de nos villages.

ILLUMINATIONS

Comme vous avez pu découvrir cette année, de nouvelles illuminations sont apparues dans nos hameaux de la commune.

La commission « Vie associative » a décidé de mettre un peu de gaieté pour les fêtes à certains endroits où il n'y avait pas d'illuminations.

Pour 2019, la commune a engagé un budget de 3 000.00 €

Nous espérons que vous avez apprécié ces nouvelles décorations lumineuses.



VOIE DOUCE

C'est un itinéraire qui sera emprunté par les vététistes et les cyclistes de Saint Bonnet en Champsaur jusqu'à Saint Maurice en Valgaudemar.

Ce projet est porté par la communauté de Communes du Champsaur/Valgaudemar.

Tout au long de ce trajet sont prévus des signalisations au sol, des aménagements paysagers, des bancs en bois, des panneaux d'informations pédagogiques, des aires de repos, des tables de pique-niques, des appuis vélos et des stationnements en concassés stabilisés.

Coût du projet :

- Tracé déjà réalisé en 2019 : St Bonnet en Champsaur - Plan d'eau 1M €
- Tracé prévu en 2020 : St Bonnet en Champsaur - Saint Maurice 500 000 €
- Tracé plan d'eau du Champsaur - Base de loisirs d'Orcières : Etude finie mais pas encore de date prévisionnelle.

La voie douce est uniquement traversée sur notre commune mais est gérée par la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

LE CHEMIN DES CRECHES SUR NOTRE TERRITOIRE

Les églises des Costes, de Chauffayer et la chapelle de l'Hôpital ont proposé trois crèches de caractères aux visites organisées par la paroisse du Champsaur-Valgaudemar, dans le cadre du « Chemin des crèches sur notre territoire ».



ARBRE UNICEF

A l'issue du 30^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des droits des enfants, un immense « sapin de Noël pour tous les enfants du monde » a été érigé sur la place Saint Arnoux à GAP.

Afin que chaque commune puisse s'associer à cet évènement solidaire et fraternel, un don de 30 € a été sollicité.

Le Conseil Municipal a décidé de s'associer à cet événement en envoyant un don de 30 € à l'UNICEF.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Notre commune a célébré cette année, la commémoration du 11 novembre à l'Eglise de Saint-Eusèbe en Champsaur.

Cette cérémonie a été encore une fois, respectueusement célébrée, avec une participation active des enfants de l'école.



EVENEMENTIEL PORTE PAR LA COMMUNE ET LES COMITES DES FÊTES D'AUBESSAGNE

DISTRIBUTION DU GÂTEAU DES ROIS

Comme le veut la tradition, le gâteau des Rois a été offert aux habitants de la commune de plus de 65 ans. Ceux-ci ont été amenés chez chacun par les membres du Conseil Municipal. Cette opération sera renouvelée en janvier 2020.



CONCERT SALLE DES FÊTES PAR LE FESTIVAL DE CHAILLOL

L'espace Culturel de Chaillol a organisé un concert à la salle polyvalente de Chauffayer, le 25 avril 2019, avec les artistes du duo Delashana.

Delashana, c'est le croisement des compositions de deux artistes aux parcours très différents, une hybridation qui prend source dans la musique classique persane. Ce flot de mélodies ineffables et de rythmes virevoltants s'impose comme une évidence par une complicité entre deux musiciens.

Shadi Fathi, soliste d'exception par sa virtuosité au setär et au shouran-giz (instruments traditionnels à cordes) et Bijan Chemirani, une référence du zarbn, une percussion ancestrale iranienne, ont conquis les spectateurs.

Après le concert, un verre de l'amitié a été partagé, pour permettre d'échanger avec les artistes.

GOÛTER DES ÂINES

Celui-ci s'est déroulé le 18 Mai. Renée GERVASI, cheville ouvrière de l'organisation et les membres de la Commission Animation ont préparé la salle et accueilli une cinquantaine d'Âinés de notre commune. Installés dans de bonnes conditions, ils ont pu écouter et participer au concert des Baladins, groupe gapençais, interprétant avec talent des chants des années 1980. Le goûter particulièrement copieux et savoureux a ensuite été partagé entre tous et s'est poursuivi jusque tard par des discussions et témoignages de « l'ancien temps ». En vérité, une bien belle après-midi.

FÊTE AUX COSTES

Organisée par le Comité des fêtes, elle s'est déroulée les 15 et 16 Juin. Concours de pétanque, bal et animations pour les enfants ont été au programme et ont attiré comme à l'accoutumée bon nombre de visiteurs.

FÊTE A SAINT-EUSEBE

L'équipe du Comité des fêtes de St Eusèbe s'est agrandi avec de nouveaux membres. Fort de ces nouveaux arrivants et malgré la pluie, le concours de pétanque ainsi que le bal du samedi soir ont rencontré un grand succès. Depuis plusieurs années, l'équipe du comité propose un repas le dimanche midi qui a toujours du succès auprès des habitants de la commune et des communes voisines avec 180 repas servis. Les jeux gonflables ainsi que le concours de pétanque ont fait la joie des petits et des grands. La fête s'est terminée le lundi soir après le traditionnel concours de pétanque en doublettes.

FÊTE AU VILLARD SAINT-PIERRE

Dimanche 7 juillet, il y avait du monde dans les rues du village. Le Vide-greniers a connu son succès habituel avec 23 exposants et de nombreux chineurs. L'après-midi, un concours de pétanque organisé en doublettes s'est terminé vers 21h clôturant une belle journée d'été.

ASSOCIATION TRADITIONS EN CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR

L'Association Traditions Champsaur-Valgaudemar, dont le siège social est aux Costes, commune d'Aubessagne, a organisé en 2019 plusieurs manifestations sur le territoire Champsaur-Valgaudemar. Plusieurs de ces journées ont eu lieu dans la salle des fêtes de Chauffayer aimablement prêtée par la municipalité.

En avril, octobre et novembre des concours de belote et en septembre sur deux jours, la reprise de la fête votive de Chauffayer, dans l'espoir de voir se créer un nouveau comité des fêtes pour 2020.

Toutes ces manifestations ont connu un très grand succès.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, Richard ACHIN ainsi que son Conseil Municipal pour le soutien apporté à notre association.

SOIREE HALLOWEEN AUX COSTES

Les jeunes du Comité des fêtes du Villard St Pierre ont eu la bonne idée d'organiser une journée Halloween le 3 novembre. L'après-midi, les enfants des Costes ont défilé costumés et la soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes dans une excellente ambiance.

MARCHE DE NOËL A CHAUFFAYER

Ce dernier Marché de Noël a remporté un beau succès. Nous avons mis la priorité sur les animations pour les enfants avec des jeux gonflables et des promenades avec les ânes des "Villetes" en extérieur.

A 14h le magicien Charles a ravi petits et grands sans oublier l'arrivée du Père Noël avec ses friandises.

Les exposants étaient contents de leur journée et même le beau temps nous a accompagnés.

Nous espérons que ce Marché de Noël perdurera car c'est une animation essentielle pour notre commune.



FÊTE DES LUMIGNONS AUX BLACHUS

Pour le plaisir des yeux, c'est plus de 2700 bougies que le Comité des fêtes des Blachus « Autour de Christine » a éclairé dans le hameau des Blachus le 29 décembre 2019.

Cet événement éphémère et suspendu à la météo rassemble dans une ambiance conviviale un public toujours plus nombreux.

Vin chaud et friandises sont offerts et prolongent l'ambiance de Noël.



Une jolie crèche a été confectionnée avec soin, elle a été accompagnée d'un sapin de Noël créant une petite animation et curiosité dans le lavoir du village.

Pour 2020 :

Un repas cuit dans le four banal sera partagé par les habitants du hameau. L'après-midi se poursuivra par un concours de boules où le challenge Jean GONSOLIN sera remis en jeu.

Un concours de boules aura lieu pendant l'été.

CREATION D'UNE ASSOCIATION

« LOISIRS A AUBESSAGNE » L.AUBE



Créée autour de l'activité Tarot qui se pratique chaque mercredi soir (20 heures) aux Costes dans la salle de l'ancienne mairie, l'association a pour objet de rassembler les personnes de la nouvelle commune d'Aubessagne (et au-delà si besoin est !) intéressées par des activités élargies aux domaines culturels, artistiques et de loisirs, à partager en toute convivialité.

Actuellement, le samedi après-midi, des personnes se retrouvent autour des activités :

- Peinture : aquarelle, acrylique, dessin, travaux manuels...
- Jeux de société : scrabble, belote...

Ouverte à toutes et à tous, à d'autres jours de la semaine si besoin est, L.AUBE vous attend avec vos idées et vos envies.

Le montant annuel de la cotisation est fixé à 15 euros pour la pratique de l'ensemble des activités.

Contacts : Edgard : 06.33.47.70.79 / Martine : 06.33.86.63.06 / Danielle : 06.50.49.57.77



RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune d'Aubessagne a réalisé une enquête de recensement en janvier/février 2017. Afin d'assurer l'égalité de traitement entre communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une autre date : celle du milieu de la période 2015-2019, soit le 1^{er} janvier 2017.

Ces nouvelles populations légales sont authentifiées par un décret pris en fin d'année 2019. Elles se substituent, le 1^{er} janvier 2020, aux populations légales millésimées 2016.

<i>Population municipale</i>	698
<i>Population comptée à part</i>	12
<i>Population totale</i>	710

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune dans un logement ou une communauté.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune, notamment :

- Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident, du fait de leurs études, dans la commune.
- Les personnes ayant une résidence familiale sur le territoire de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune
- Les personnes majeures âgées de moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur le territoire de la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études.

ETAT CIVIL

Naissances

TRABOULSI Nina

Fille de TRABOULSI Sami et Emilie
05/01/2019

GRAS REYNAUD Samuel

Fils de GRAS Julien et REYNAUD Deborah
14/01/2019

TEMPIER Soline

Fille de TEMPIER Nicolas et Pauline
23/01/2019

MAZET Maleaume

Fille de MAZET Frédéric et EYMAR Sabrina
17/03/2019

GIAIME PASDELOUP Luhana

Fille de GIAIME Simon et PASDELOUP Cinthia
15/05/2019

COSTA Niout

Fille de RUGGIERO Camille
29/08/2019

JOURDAN Julia

Fille de JOURDAN Stéphane et ROUISON Anaïs
17/09/2019

Mariages

BARBAN David & DUPERRON Léa	08/06/2019
BONHOMME Jérôme & GOLETTTO Anaïs	22/06/2019
DAGANY Jérôme & VALTAT Claudie	29/06/2019
ESCALLE Julien & CASTEGNIER Nelly	20/07/2019
HÜBNER Clemens & SOURDOIS Hélène	09/08/2019
GERBERT Xavier & LE DUY Thu Khanh, Lucie	10/08/2019

Décès

PAUMONT-CRAUSSE Jean	07/01/2019	ALLEC Marguerite	10/08/2019
LUCI Marc, Jean	17/01/2019	ROUX Marcel	16/09/2019
BLACHE Jean	06/02/2019	ROCHAS épouse GRAS Marcelle	29/08/2019
ROUX épouse BERMOND Yvette	29/03/2019	ROCHAS Jean-Marie	20/09/2019
BES Henri	29/03/2019	BARTHELEMY Reymond	22/09/2019
GREGOIRE épouse BAUDINO Laurence	08/04/2019	FLEURIET Maurice	06/10/2019
BERNOU Jean-Claude	15/04/2019	FAURE Michel	20/10/2019
RONXIN épouse GUEYDAN Claudine	12/05/2019	BELLON épouse GOUSSARD Nicole	20/10/2019
PASQUALI Jean	17/05/2019	GAUTHIER épouse GALLAND Reymonde	22/11/2019
BOYER Pierre	19/07/2019	PRAT René	22/11/2019
FORSCHLET épouse GUEYDAN Françoise	28/07/2019		

POINT FINANCIER 2019

DEPENSES INVESTISSEMENT 2019	MONTANT TTC	RECETTES INVESTISSEMENT 2019	MONTANT TTC
<u>BUDGET COMMUNE</u>		<u>SUBVENTIONS BUDGET COMMUNE</u>	
Logiciel mairie	3 267,65 €	Accessibilité Chauffayer	9 053,00 €
Vehicule service technique	4 500,00 €	Accessibilité Les Costes	20 081,00 €
Accessibilité Chauffayer (fin travaux)	16 327,20 €	voirie communale (trx 2018)	36 287,00 €
Accessibilité Les Costes	41 726,00 €	Signalisation Information Locale	1 483,90 €
Enfouissement Les Costes	16 391,88 €		
Rehabilitation cantine	4 387,20 €		
Plan Local d'Urbanisme	32 284,26 €		
Acquisition terrains	67 738,96 €		
Total investissement Commune	186 623,15 €	Total Recettes budget commune	66 904,90 €
		<i>Subventions à percevoir</i>	<i>8 876,00 €</i>
<u>BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT</u>		<u>SUBVENTIONS BUDGET EAU</u>	
Station d'épuration Combardeny	371 911,26 €	Station Combardeny	11 444,00 €
Réfection réseau d'eau Les Lantelmes	56 139,82 €	Réseau eau Les Lantelmes	6 631,00 €
Réservoir et réseau d'eau des Costes	6 059,00 €	Etude plan épandage	1 750,00 €
Total investissement EAU	434 110,08 €	Total Recettes budget eau	19 825,00 €
		<i>Subventions à percevoir</i>	<i>149 858,00 €</i>
TOTAL DES 2 BUDGETS	620 733,23 €	TOTAL RECETTES PERCUES DES 2 BUDGETS	86 729,90 €
		<i>TOTAL DES SUBVENTIONS A PERCEVOIR SUR LES 2 BUDGETS</i>	<i>158 734,00 €</i>

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2019		RECETTES FONCTIONNEMENT 2019	
<u>BUDGET COMMUNE</u>	546 948,00 €	<u>BUDGET COMMUNE</u>	779 945,00 €
(dont)		(dont)	
charges à caractère général	251 909,00 €	Recettes locations appartements	116 690,00 €
charges de personnel	235 755,00 €	Dotation Générale de Fonctionnement	154 040,00 €
<u>BUDGET EAU</u>	109 080,00 €	<u>BUDGET EAU</u>	119 859,00 €
(dont)		(dont)	
charges à caractère général	26 519,00 €	Recettes factures eau et assainissement	84 681,00 €
versement à l'Agence de l'Eau	23 779,00 €		